

## 4.2.5 Plan des zones soumises à un risque inondation - planche A2 -

A1

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
Approuvé en conseil communautaire le 19 décembre 2019

Dernières évolutions :  
Modification n°2 le 30 mars 2023,  
Révision allégée n°1 le 30 mars 2023 (aménagement de la plaine des sports et de loisirs à Poey de Lescar),  
Mise en compatibilité n°1 le 30 mars 2023 (réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar)

PAU BÉARN PYRÉNÉES  
Communauté d'Agglomération

